

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain Saint Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Étaient présents : Mesdames DELABRE Betty, DELORY Brigitte, DOCQUOIS Jocelyne, LEJEUNE Hélène, MAGNIEZ Marie-Chantal, LEPOIVRE Jeanne, CHOQUET Brigitte, FRESKO Elisabeth et WIDHEN Dorothee, Messieurs HAUTREUX Julien, FAUQUETTE Francis, LECLERCQ Edouard, SAVREUX Christophe, NAVEL Ludovic, SEVIN Eric, VANTORRE Philippe et WOITTEZ Dominique.

Etait absent : RODIER Patrick (*absent excusé qui avait donné procuration à Madame Dorothee WIDHEN*)

Un scrutin a eu lieu, Dorothee WIDHEN a été élue pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Lecture du Compte-rendu précédent

Il est donné lecture du compte-rendu précédent aucune remarque n'a été apportée.

Vote des Taux d'impositions 2014

Monsieur le Maire donne lecture des produits résultant des différents taux et propose au Conseil de reconduire les taux votés en 2013, à savoir :

Taxe d'habitation.....	11,77 %,
Foncier bâti.....	21.25 %,
Foncier non-bâti.....	60.41 %.

D'où un produit fiscal attendu de 408 072 €

Après discussion, le Conseil approuve à l'unanimité la reconduction des taux 2013 pour l'année 2014.

Toutefois les années à venir pourront apporter une évolution de ces taux due aux coûts des énergies, la baisse des dotations, aux transferts de charges de plus en plus conséquents et de la mise en place des rythmes scolaires. Cette augmentation deviendra nécessaire si on souhaite continuer d'investir.

D'autres sources de financement sont envisagées en valorisant le développement économique, en rendant le village encore plus attractif...

Vote du Budget Primitif 2014

Monsieur le Maire rend compte au Conseil du projet de Budget Primitif 2014 étudié par la commission des finances lors de la réunion du jeudi 17 avril 2014. La lecture de budget est faite par Dorothee WIDHEN.

Le budget s'équilibre à 1 221 411.64 € en section de fonctionnement (dépenses et recettes) et à 484 847.33 € en section d'investissement (dépenses et recettes).

Certains comptes ont été revus à la baisse afin d'être au plus proche de la réalité mais aussi pour maîtriser les dépenses de certains postes. Un élu fait remarquer que les dépenses de fonctionnement sont toujours en hausse.

La mise en place d'une comptabilité analytique (subdivision de certains comptes) a été proposée afin de mieux encore maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Après discussion, le Budget Primitif 2014 ainsi présenté est approuvé à l'unanimité du Conseil Municipal.

Affectation de résultat

Monsieur le Maire donne lecture de l'affectation du résultat.

Le déficit d'investissement de 103 101.51 € est comblé par l'excédent de fonctionnement soit 391 794.15 € - 103 101.51 € soit un excédent de résultat de 288 692.64 €.

Monsieur le Maire met au vote ces propositions et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Subventions communales 2014 aux associations

Monsieur le Maire donne lecture du montant des subventions examinées par la commission des finances lors de la réunion du jeudi 17 avril 2014. La commission des finances propose au Conseil la reconduction des subventions 2014 sur la base du montant voté en 2013 et demande que ne soient pas examinées les subventions pour les associations qui n'ont pas répondu aux courriers de l'adjoint chargé des finances. Monsieur le Maire propose au Conseil que leurs demandes de subventions soient examinées après la rentrée de septembre, lors du vote des décisions modificatives à condition que les documents demandés aient été déposés en Mairie.

Monsieur le Maire propose au Conseil, qu'à l'occasion du vote des subventions, chaque Conseiller, membre du bureau d'une association locale bénéficiaire s'abstienne. Ces subventions seront donc votées individuellement, en raison de la présence éventuelle au Conseil, de membres du bureau de ces associations.

Sont donc étudiées les propositions suivantes :

Ablain Country Dance	510 €	18 voix pour et 1 abstention
Ablain-Judo	1 020 €	unanimité
Ablain-Mémoire	200 €	unanimité
Ablain Rythmix	400 €	unanimité
AcroScène	500 €	18 voix pour et 1 abstention
Amicale Laïque	1 800 €	17 voix pour et 2 abstentions
Association Notre Dame de Lorette	95 €	unanimité
Anciens Combattants Souchez-Ablain	95 €	unanimité
Arts, Culture et Traditions	1 130 €	18 voix pour et 1 abstention
Club de l'Amitié	300 €	unanimité
Comité des Fêtes	5 000 €	17 voix pour et 2 abstentions
Ecole de Musique	6 800 €	unanimité
Union Sportive Ablainoise	2 550 €	18 voix pour et 1 abstention

Harmonie Municipale	1 400 €	unanimité
Jog-Ablain	850 €	unanimité
L'Eclair d'Acq Mont st Eloi	55 €	unanimité
Les Amis du Verger	200 €	18 voix pour et 1 abstention
Lutte	200 €	unanimité
Phil-Ablain	140 €	unanimité
Société de Chasse	460 €	unanimité
Supporters Cyclistes	850 €	unanimité
Trail des Poilus	200 €	unanimité

Sont ensuite examinées les propositions suivantes :

Comite lutte contre le cancer	40 €
Croix-Rouge française	35 €
F.N.A.T.H.	45 €
Institut Pasteur	30 €
Médailles Militaires de Souchez	50 €
OCCE	1 500 €
Œuvre du livre du Liévinois	900 €
Paralysés de France	40 €
Pupilles de l'enseignement public	25 €
U.D.D.E.N.	25 €
Participation aux Saint Nazaire	500 €

Toutes ses propositions sont approuvées à l'unanimité.

La commission de finances informe que deux subventions exceptionnelles ont été demandées : l'une par l'association Trail des Poilus (1 050 €) et l'autre par l'Harmonie Municipale (750 €) pour leur 142^{eme} anniversaire à l'occasion d'un festival.

Ces subventions exceptionnelles sont accordées à l'unanimité.

Indemnités des élus

Il est ensuite discuté de l'indemnité des élus, ces indemnités étant basées sur un pourcentage de l'indice brut 1015, l'indemnité du Maire pouvant atteindre 43 % de cette somme.

Monsieur le Maire propose au Conseil la répartition suivante :

Indemnité du Maire : 43 % de l'indice 1015 (soit brut 1 634.63 € et net 1 193.61 € mensuel).

Concernant l'indemnité des adjoints, celle-ci est également basée sur l'indice 1015 jusqu'à concurrence de 16.5 % de cette somme.

Indemnité du 1^{er} adjoint : 11.92 % (soit brut 453.13 € et net 405.37 € mensuel).

Indemnité des autres adjoints : 10.37 % (soit brut 394.21 € et net 352.66 € mensuel).

Cette proposition est votée avec 18 voix pour et une abstention.

Accueil de loisirs sans hébergement juillet 2014

Le centre ouvert aux enfants de 3 à 15 ans aura lieu du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août 2014. Diverses activités seront proposées. Monsieur le Maire fait part au Conseil des tarifs proposés par la commission des écoles qui s'est réunie ce mardi 15 avril en Mairie.

Prix au mois et par enfant avec cantine sans camping

	QF 750	QF 751/960	QF 961 +
1 enfant	165 €	170 €	175 €
2 enfants	156 €	161 €	166 €
3 enfants et +	148 €	153 €	157 €
Prix à la journée	8.25 €	8.50 €	8.75 €

Forfait semaine Camping : 15.60 €

Forfait au mois garderie matin : 10 €

Forfait au mois garderie soir : 10 €

Prix à la semaine par enfant sans cantine sans camping :

	QF 750	QF 751/960	QF 961 +
1 enfant	46.50 €	47.50 €	48.50 €
Prix à la journée	9.30 €	9.50 €	9.70 €

-Forfait à la semaine garderie matin: 4.00 €

Forfait à la semaine garderie soir : 4.00 €

Forfait semaine Camping : 15.60 €

Le règlement pourra s'effectuer en plusieurs fois, des permanences d'inscriptions seront mises en place.

Ces tarifs seront minorés de 30 % pour les enfants du personnel communal.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve les tarifs proposés.

Rémunérations des animateurs du centre de loisirs de juillet 2014

Monsieur le Maire propose la rémunération des animateurs pour le centre de loisirs de juillet 2014 à savoir :

- Animateur BAFA 47 € brut par journée,
- Animateur stagiaire BAFA 43 € brut par journée,
- Animateur sans formation 25 € brut par journée,
- Prime de secouriste..... 3.50 € brut par journée,
- Surveillant de baignade..... . 6 € brut par intervention.

Monsieur le Maire propose également au Conseil de reconduire la prime d'encadrement pour le/la Sous-directeur (trice) et le directeur soit 250 € brut pour l'ensemble du Centre.

Ces propositions (*rémunérations des animateurs et prime d'encadrement*) sont approuvées à l'unanimité.

Assurance du centre de loisirs sans hébergement de juillet 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contracter l'assurance proposée par les Francas dont le siège est à Saint Laurent Blangy (*contrat collectif pour les enfants et individuel pour les animateurs*) pour le Centre de Loisirs d'été qui aura lieu du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août 2014 et ouvert aux enfants de 3 à 15 ans.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'assurance proposée.

Paiement par chèques-vacances pour la régie du centre de loisirs et le séjour d'été

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de payer une partie de la participation au centre de loisirs de juillet 2014 ainsi que le séjour d'été par chèques vacances.

Monsieur le Maire demande au Conseil son accord pour la continuité de l'opération.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le paiement par chèques vacances.

Divers

Convention avec le FECI (Fédération des Elus Citoyens et Indépendants)

Monsieur le Maire fait part de la convention avec le FECI, cette convention permet aux élus de bénéficier de différentes formations

Le Conseil, à l'unanimité, approuve la convention et l'adhésion au FECI proposée.

Information Gendarmerie

Monsieur le Maire fait part d'une réunion avec la Gendarmerie pour la prévention des cambriolages dans

les commerces et chez les particuliers, l'assistance aux victimes et la sécurité des séniors. La gendarmerie propose différents support de prévention qui peuvent être distribués ou mis à disposition en Mairie.

Monsieur le Maire fait part de la mise en place d'une réunion d'information avec la gendarmerie sur l'opération « voisins vigilants ». Cette opération a pour objectif de former des personnes sur la vigilance des maisons et des personnes seules.

Compte-rendu de l'activité des adjoints

SEVIN Eric

Les travaux d'entretien continuent : tonte du stade, débroussaillage. Une grille de protection au niveau du vestiaire foot a été posée.

La place a été nettoyée les carrelages devant le Monument aux Morts et la réfection de celui-ci est toujours en cours.

La commission de travaux se réunira très prochainement.

VANTORRE Philippe

L'opération compost au silo s'est très bien passée ; les personnes de la commune étaient satisfaites.

Les commissions environnement et développement économique se réuniront très prochainement.

DELORY Brigitte

La commission des écoles s'est réunie le 15 avril afin de mettre en place les rythmes scolaires.

Une réunion aura lieu avec les enseignants le mardi 6 mai en Maire pour la présentation des horaires et des différents ateliers.

Les entretiens d'animateurs pour le centre de loisirs de juillet se poursuivent (12 candidatures).

DOCQUOIS Jocelyne

Une réunion aura lieu le 7 mai pour l'élection d'un nouveau bureau et d'un nouveau président.

Un règlement forain est en cours d'élaboration ; il sera voté lors d'une prochaine réunion.

Le marché aux puces aura lieu le 28 juin 2014.

Une soirée sur le thème de Jean Ferra aura lieu le 11 octobre 2014.

Une réunion est prévue le 12 mai pour la mise en place des commémorations.

WIDHEN Dorothee

Le bulletin Municipal est terminé. Il sera à distribuer au plus tard le 5 mai.